

Fiche de Présentation: PARENTHÈSE ITINÉRANTE LES PEP 56

Nom de la structure :	PARENTHÈSE ITINÉRANTE
Personnes à contacter :	Christophe BAQUET, Chef de Service
Adresse postale :	181, Rue du Maréchal JOFFRE – Espace BEAUFORT – Bat E 56702 HENNEBONT Cedex
Adresse Mail :	contact.lva.parentheseitinerante@lespep56.com
Téléphones :	BUREAU : Fixe : 02 97 33 51 06 Siège social des PEP 56, association gestionnaire : 02 97 42 61 78
Site Internet	http://lespep56.lespep.org/social-medico-social-0-a-20-ans/parenthese-itinerante/
Projet de la structure :	Séjours de rupture avec une progression par étapes : (Navigation + Sénégal (humanitaire) + Remobilisation sur le projet individuel)
Finalité, objectifs :	Distanciation, valorisation dans l'action, reconstruction.
Supports éducatifs utilisés :	Séjour de rupture en France et au Sénégal, Navigation sur vieux gréement en Bretagne, Chantiers "Aide au Développement Local" + raid sportif + Immersion en famille, au Sénégal, puis lieu de vie en France au retour pour remobilisation sur le projet individuel. (cf. procédure de séjour)
Types de séjours :	Itinérant puis fixe...
Durée :	5 mois minimums : possibilité d'adaptations / prolongations « sur mesure »
Fréquence :	2 par an : 1 séjour Printemps de Mars à Aout et 1 séjour Automne de Septembre à Février
Destinations :	Côtes de Bretagne- Sénégal – Pôle de Lorient (56).
Nombre de participants :	7 jeunes + équipe éducative
Procédure de séjour et positionnement éducatif : « avant, pendant, après »	<p>Avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Pré Admissions</u> : candidature sur dossier avec adhésion du jeune obligatoire, pour une construction du projet sur volontariat. • <u>Admission</u> : sur dossier complet après validation de l'équipe d'admission + 1 entretien avec le jeune et les représentants légaux. <p>Pendant : Rupture en 3 phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5 semaines sur un vieux gréement, sur les côtes et îles bretonnes pour récupération de matériel scolaire. • 10 semaines au Sénégal avec acclimatation, chantier humanitaire, puis vie en famille africaine, Raid Nature Sportif, Bilan individuel • 7 semaines de remobilisation en Bretagne en insertion scolaire et professionnelle. <p>Après : Suivi par le biais des organismes placeurs, contacts maintenus avec les jeunes</p>
Démarche d'accompagnement :	Pédagogie construite notamment en s'appuyant sur un cadre contraignant et une forte présence éducative : « Dans le vivre et le faire avec. »

Statut administratif, date de création : Autorisations :	Association loi 1901 créée en 1998 <ul style="list-style-type: none"> • Autorisation C.R.O.S.M.S. • en tant que "Structure à Caractère Expérimental" (2008) • Autorisation de fonctionnement (Conseil Général 56 : 1998, puis 2008, puis 2013) • Autorisation de Fonctionnement "Lieu de Vie et d'Accueil" (Conseil Départemental 56 : 1^{er} juillet 2015) • Habilitation A.S.E. (convention d'objectifs et de moyens) par la D.G.I.S.S. 56 (2009) • Autorisation création association au Sénégal (Ministère de l'intérieur- Septembre 2005) • Convention avec la D.E.S.P.S. au Sénégal (Ministère de la Justice - Juin 2005) • *D.R.A.S.S. Bretagne
Public accueilli : Age : Sexe : Type de problématique :	14 – 18 ans et possibilité pour les jeunes majeurs jusqu'à 20 ans révolus si financement. mixte <ul style="list-style-type: none"> ✓ -Troubles du comportement ✓ En situation d'impasse, de démobilité, de mise en danger ✓ - Passages à l'acte, délinquance.
Composition de l'équipe (Statuts, rôle...):	EN FRANCE : * 1 chef de service * 1 psychologue (vacations) * 1 responsable éducatif * 3 éducateurs et 3 éducatrices * 1 secrétaire + appui de la structure du siège PEP56 (comptabilité, communication...) * Equipage marin mise à disposition (navigation à temps partiel) AU SENEGAL : * 1 Permanent Français au Sénégal * 9 accompagnateurs éducatifs (prestation)
Adhésion à une fédération, un réseau :	<ul style="list-style-type: none"> • Réseau P.E.P. – Départemental / Régional / National • * Réseau O.S.E.R.: collectif national associatif (Organisation de Séjours Éducatifs dits de Rupture)
Partenariats :	<ul style="list-style-type: none"> • Institutions (France– Sénégal) • Ecoles (France – Sénégal) • Associations locales, de parents d'élèves (Sénégal) • Communauté Rurale de Notto (Sénégal) • D.E.S.P.S. (Ministère de la Justice – Sénégal) • Ministère de l'intérieur (Sénégal), .
Financements :	Prix de journée jeunes fixé par le Conseil Départemental 56
Autres financements :	Non